

ENERGIE / L'agriculture donne rendez-vous aux acteurs territoriaux pour définir les bases d'un cadre départemental en lien avec les enjeux de notre agriculture le 22 octobre à Mons.

Pourquoi des Assises des énergies renouvelables ?

Comme pour tous les agriculteurs du département, il n'y a pas une semaine qui se passe sans recevoir des propositions fantasmagoriques de tiers investisseurs sur nos boîtes mails pour « mettre du soleil dans notre énergie ».

Comme pour tous les décideurs locaux du Gers, il n'y a pas une réunion qui se déroule entre les élus des Communautés de Communes et ceux de la Chambre d'agriculture, sans aborder leur Plan Climat Air Energie Territorial.

Lancer ces premières Assises gersoises des énergies renouvelables en agriculture, en partenariat avec le Syndicat d'Energies du Gers (SDEG), est ainsi très vite devenu une évidence afin d'être proactif et de faire du défi climatique et énergétique, une opportunité pour les agriculteurs et les acteurs des territoires gersois.

L'agriculture, une solution

Pari ambitieux mais indispensable pour relever le cap que nous nous sommes fixés pour cette mandature aux côtés de Bernard Malabirade : développer une agriculture gersoise plurielle, multi-performante, ancrée dans son territoire, entrepreneuriale et qui innove. Cultiver la valeur ajoutée dans nos fermes et dans nos territoires est ainsi une ambition très forte mais qui ne se décourage pas.

Si notre première mission est de nourrir la population, nous sommes convaincus que l'agriculture est une SOLU-



TION pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et pour jouer un rôle déterminant dans la captation de carbone comme la sobriété énergétique.

Encore faut-il, qu'au-delà de notre mission essentielle d'alimentation, qui doit en premier lieu être rémunérée à sa juste valeur ; nous puissions disposer aussi de revenus complémentaires agricoles, moins sensibles aux prix des marchés internationaux, par notamment une valorisation énergétique locale.

Devenir « énergiculteur »

Aussi la Chambre d'agriculture comme le SDEG, ont fait le choix d'initier et de conduire les projets collectifs qui défrichent, explorent, expérimentent, organisent, structurent, afin d'élargir le champ des possibles pour les agriculteurs et pour les

territoires du Gers. Parmi ces potentialités, se diversifier et devenir « énergiculteurs » a le triple avantage d'augmenter les quantités de biomasse cultivée qui capte le carbone, de produire des co-produits (digestats fertilisants, tourteaux riches en protéines...) par la transformation en énergie, et de valoriser nos déjections animales, tout en améliorant le revenu des agriculteurs et en fixant la valeur au niveau local.

Mais cela exige d'être particulièrement agiles pour capter la valeur dans nos fermes et dans nos territoires sans compromettre tous nos enjeux collectifs en termes de renouvellement des générations, d'économie, d'emploi, d'agroécologie, de bien-être animal, de fertilité des sols, de potentiel agronomique, de PAC, d'accès au foncier, d'organisation de filières, d'irrigation, d'AOP...

Elaborer une trajectoire commune

Les territoires du Gers sont pour nous, les échelons les plus pertinents pour traduire ces volontés politiques en actions concrètes et de proximité. Le développement du bois énergie, de la méthanisation ou du solaire dans le Gers nécessite en effet, une grande rigueur dans l'élaboration commune d'une trajectoire qui évite les scénarios de rupture et privilégie une implantation vertueuse des projets d'éner-

gie renouvelable en agriculture. Respecter les enjeux d'intérêt général de l'agriculture gersoise, favoriser une approche globale et collective des projets émergents, capter de la valeur au bénéfice des agriculteurs et des territoires dans une logique d'économie circulaire et locale, gérer les capacités d'injections comme une ressource commune rare, ou encore lier production et consommation là où c'est pertinent, sont pour nous autant d'exigences à partager lors de ces Assises.

En organisant ce premier événement autour des énergies renouvelables en agriculture, nous souhaitons avec le SDEG et l'appui de nombreux experts :

- éclairer les responsables agricoles et élus locaux pour réussir à prendre des décisions objectives et indépendantes ;
- construire ensemble avec les élus locaux et l'Etat, les bases d'un cadre départemental d'accueil des projets d'énergie renouvelable en agriculture faisant sens pour les agriculteurs comme pour les territoires ;
- et enfin oser de l'investissement collectif dans une logique d'économie circulaire territorialisée.

La mobilisation autour de ces Assises de la part des responsables agricoles, des élus, des pouvoirs publics, des filières et plus généralement des acteurs territoriaux, nous démontre qu'en sollicitant l'intelligence

Saviez-vous que...

- Le potentiel d'ensoleillement gersois est dans les meilleurs de France, même les toitures « mal orientées » peuvent être étudiées
- Les panneaux photovoltaïques installés sur les toitures agricoles du Gers produisent aujourd'hui la moitié de la consommation électrique des foyers gersois (hors consommation pour chauffage).
- La méthanisation n'est pas réservée qu'aux effluents d'élevage. La paille récupérée sur 1 hectare cultivé équivaut au carburant nécessaire pour faire deux aller/retour Auch-Moscou en voiture.
- Les matières organiques sont transformées en digestat : fertilisant désodorisé naturel proche du compost directement épandable aux champs. Il est essentiel de bien raisonner et maîtriser le prélèvement et la retour aux champs pour ne pas appauvrir les sols pour autant.
- Le bois énergie représente une ressource locale mobilisée et valorisée en circuit court avec rayon d'approvisionnement limité.
- Une chaufferie bois consommant 200 tonnes de bois par an peut alimenter une maison de retraite de 100 résidents.

collective, nous pouvons espérer trouver les synergies au nom d'un but commun : participer dans le Gers, au développement des énergies renouvelables, dans une perspective de lutte contre le changement climatique et de résilience de nos fermes et de nos territoires ruraux.

Marianne DUTOIT

Vice-présidente, responsable commission territoires et société Chambre d'agriculture du Gers

Jean-Guy DUPUY

Président du Syndicat d'Energies du Gers